

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION EXTERNE  
MPCE**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DU CENTRE**

**RAPPORT FINAL DE L'ATELIER PARTICIPATIF DEPARTEMENTAL  
Portant sur la stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté  
(DSNCRP)**

*Juin 2007*

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>I. PREMIERE PARTIE : MISE EN CONTEXTE</b> .....	3
<b>1.1. Avant propos</b> .....	
<b>1.2. La démarche méthodologique (Phases préparatoire et exécutoire)</b> .....	
<b>1.2.1 Groupe I : Diagnostic socio-économique départemental</b> .....	4
<b>1.2.2 Groupe II : Diagnostic départemental sur la pauvreté</b> .....	4
<b>II. DEUXIEME PARTIE :LE PROCESSUS PARTICIPATIF DEPARTEMENTAL</b> .....	
<b>2.1 Les modalités, la fréquence et le lieu des consultation (cf. 1<sup>ère</sup> partie)</b> .....	5
<b>2.2. Les principales questions évoquées et les points de vue des participants</b> .....	5
<b>2.3 L'évaluation de la satisfaction des participants</b> .....	6
<b>2.4. L'impact des consultations dans l'élaboration du DSNCRP</b> .....	7
<b>2.5 L'examen du rôle de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi du DSNCRP</b>	8
<b>2.6 Désignation des représentants au forum national</b> .....	8
<b>III. TROISIEME PARTIE : LES ANNEXES</b> .....	9
<b>Annexe 1 : Répartition du nombre de participants par catégorie et par sexe</b> .....	10
<b>Annexe 2 : Distribution du nombre des représentants des Mairies et des CASECs</b> .....	11
<b>Annexe 3 : Distribution du nombre de participants par atelier</b> .....	12
<b>Annexe 4 : Rapport du groupe I (Diagnostic socio-économique)</b> .....	13
<b>Annexe 5 : Rapport du groupe II (Diagnostic de la pauvreté)</b> .....	25

## **MISE EN CONTEXTE**

### **METHODOLOGIE**

Lors du sommet de Décembre 2000, baptisé sommet du Millénaire, les leaders du monde entier se sont mis d'accord pour contribuer à la réduction de la pauvreté mondiale d'au moins 50% à l'horizon 2015. Cette déclaration qui s'inscrit, dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) constitue, l'une des priorités sinon la principale autour de laquelle gravite tous les programmes de Développement des gouvernements. La République d'Haïti s'inscrit dans cette démarche et s'approprie les recommandations qui y sont rattachée en vue de l'élaboration d'une Stratégie nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

Cette appropriation a été rendue possible par l'organisation d'un atelier départemental de deux (2) jours avec la participation accrue de différents secteurs tels : les conseils municipaux, les CASECs, les ONGs, les églises, les syndicats, les organisations internationales, les organisations paysannes, le secteur privé des affaires, les organisations de femmes, les organisations socioprofessionnelles, les médias, les Organisations Communautaires de Base (OCB), etc. L'objectif visé est la mobilisation et la participation des pauvres à la transformation de leurs propres conditions d'existence par la définition d'axes stratégiques d'interventions et d'actions prioritaires articulées autour de l'impérieuse nécessité de satisfaire les besoins essentiels de la population dans les domaines de l'emploi et du revenu, de la santé et de l'assainissement, de l'accès à l'éducation fondamentale, etc.

Deux (2) documents fondamentaux sont utilisés pour la tenue de l'atelier départemental : la carte de pauvreté d'Haïti (version 2004) et le livre blanc du centre qui ont été élaborés sur une base participative et consensuelle. Afin d'élaborer ce document, les étapes suivantes ont été franchies :

- 23, 24 avril, 14 et 21 mai 2007 : Participation du Directeur Départemental du MPCE, au bureau central, à des rencontres d'information et de concertation autour du processus d'organisation des ateliers participatifs départementaux (résultat : élaboration de tableaux de bord pour la validation des diagnostics départementaux)

- 3 mai 2007 : Tenue à Hinche d'un atelier de restitution à l'intention des directeurs départementaux des ministères sectoriels en vue d'animer l'atelier départemental du DSNCRP.
- Information, sensibilisation et motivation des Conseils Municipaux, des Conseils d'administration des Sections Communales, des ASEC, des ONGs et de certaines organisations de la société civile par des rencontres sur le terrain, des spots publicitaires dans les stations de radio du Haut et du Bas Plateau, d'affiches, de banderoles et de correspondances.
- Planification et réalisation de l'atelier départemental : conformément à la lettre d'invitation de la Direction Départementale de Planification du Centre, l'atelier participatif départemental s'est tenu les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2007 à Hinche, chef-lieu du département avec la participation de cent quarante (140) personnes venues de toutes les communes et représentant tous les acteurs.

Après les présentations du DSNCRP, des pré-diagnostic départemental et pauvreté, les participants furent invités, sur une base volontaire, à constituer les groupes et sous-groupes de travail en fonction de leurs intérêts et compétences par rapport aux thèmes à traiter.

### **1.2.1 Groupe I : Diagnostic socio-économique départemental**

- contraintes au développement
- atouts et potentialités de développement
- axes d'interventions prioritaires
- actions prioritaires

### **1.2.2 Groupe II : Diagnostic départemental sur la pauvreté**

- accès aux soins de santé
- accès à l'éducation
- accès à l'eau potable
- accès au service d'assainissement

Les participants dans chaque sous-groupe de travail ont choisi, par consensus, un modérateur, chargé de gérer les temps de parole et les séances et un rapporteur, chargé de noter et de présenter les résultats des discussions à une plénière du groupe afin d'obtenir le consensus. Par la suite, une séance finale en « dialogue social » (brainstorming) fut organisée pour la restitution et

la validation des réflexions dégagées dans les groupes de travail. Cette séance a constitué l'ultime étape de l'atelier participatif départemental.

## **I. ORGANISATION DES ATELIERS ET THEMES ABORDES**

### **2.1 Les modalités, la fréquence et le lieu des consultations**

Lieu et date : 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2007 à l'hôtel Maguana de Hinche

Propos de bienvenue : Directeur Départemental, Mr Jean Romain CLERINE

Ouverture de la session : par le Délégué Départemental, Mr Exsersive SERVIL

#### **Présentations :**

1- Cadre d'élaboration du DSNCRP, par Mr. Max MONDESIR

2- Synthèse du Livre Blanc du Centre, Mr Jean Romain CLERINE,  
Dir. Dépt. Du Centre – MPCE

3- Résultats de la Carte de Pauvreté, des indicateurs de mesure de la pauvreté basés sur les besoins fondamentaux insatisfaits (BFI) et du profil départemental de la pauvreté, par l'ing. Philippe DORVIL (DDC – MPCE)

### **2.2. Les principales questions évoquées et les points de vue des participants**

- L'élaboration du DSNCRP est perçue comme une conditionnalité des institutions de Bretton Woods (FMI et BM) pour accéder à l'aide externe à l'instar des programmes antérieurs comme les programmes d'ajustement structurel (PAS), le Bilan Commun de Pays (BCP), le Plan de Développement Economique et Social 2001 – 2006 (PDES), le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), etc.
- La réalisation de deux (2) ateliers régionaux : tenant compte de la réalité géographique du département (Haut et Bas Plateau) et des difficultés de communication routière, deux (2) rencontres régionales, l'une à Mirebalais et l'autre à Hinche, devraient être organisées en vue d'assurer une plus large participation des résidents de la sous région du Bas Plateau Central.

Pour ce qui est des conditions difficiles de vie, les interrogations, pour l'essentiel, ont porté sur :

- le mauvais état du réseau routier qui paralyse la libre circulation des personnes et des marchandises ;
- le faible niveau de service dans les hôpitaux publics ; pour tout cas simple, le patient est référé à P-au-P ou au Cap-Haïtien ;
- le choix de personnel médical et enseignant qui ne sont pas originaires et/ ou qui ne résident pas dans leurs zones d'affectation ;
- la nomination des employés de l'administration publique territoriale par clientélisme politique et non sur la base de qualifications professionnelles ;
- l'insuffisance, le mauvais état et voire même l'inexistence de locaux d'écoles nationales tels le cas de Colombier – commune Savanette (l'école nationale fonctionne sous un manguier) ; Biassou et Laguadabier – commune de Cerca-La-Source (quelques feuilles de tôle) ; etc.
- l'inexistence de structures étatiques (santé, éducation, douane, justice, police) dans la zone frontalière depuis Tilory (Cerca-La-Source) à Miguel (Savanette). Il est à signaler que toutes les structures dominicaines sont présentes et fonctionnelles.
- la promotion socio-politique des femmes ;
- l'insuffisance de la participation de la population, même en termes d'information, dans la gestion des programmes et projets en cours d'exécution, particulièrement les activités des ONGs ;
- l'application des sanctions contre tout exécutant qui ne travaille pas suivant la description des activités figurant dans les contrats ;etc.

### ***2.3 L'évaluation de la satisfaction des participants***

L'un des objectifs spécifiques de la tenue de l'atelier départemental était de promouvoir et de renforcer la décentralisation et la participation des citoyens et citoyennes dans la compréhension et la gestion des problèmes de proximité.

Dans un premier temps, il convient de noter l'intérêt manifesté par les invités pour prendre part aux deux (2) journées de travail.

En outre, le dépouillement des « questionnaires guide de participation » dans son quatrième point portant sur l'évaluation de l'atelier par les participants eux-mêmes démontre que dans l'ensemble (accueil, local, nourriture; présentations des exposés et l'organisation des plénières d'échanges d'idées), ils sont sortis globalement.

#### **2.4. L'impact des consultations dans l'élaboration du DSNCRP**

La Constitution haïtienne de 1987 dans l'un de ses principes fondamentaux exige « la concertation et la participation de toute la population aux grandes décisions engageant la vie nationale ». Les consultations dans le cadre du DSNCRP ont été réalisées sous la forme d'un exercice de planification concertée et participative qui est avant tout un exercice d'adaptation à son environnement. Par ce procédé, le département entend déterminer l'agencement idéal des ressources qui favorise la mise en valeur des forces et la correction des faiblesses en tenant compte des opportunités et des faiblesses de l'environnement.

Ainsi, les données des travaux en atelier ont été dépouillées et ont contribué à l'élaboration du présent rapport.

En outre, grâce à ces consultations, les autorités locales et la société civile organisée ont pris conscience des graves problèmes sociaux auxquels se trouve confrontée la population et commencent à comprendre qu'ils doivent s'engager, eux aussi, à côté du gouvernement central dans la lutte pour l'amélioration à tous égards, des conditions de vie des hommes et des femmes qui constituent les principales ressources du pays.

Pour finir, les consultations ont permis une certaine solidarité de la société dans sa vision et dans l'ensemble de ses actions par l'implication de tous et le développement des sentiments d'appartenance.

### **2.5 L'examen du rôle de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi du DSNCRP**

Dans le nouveau contexte global influencé par la décentralisation et la démocratisation, la société civile (partis politiques, associations socioprofessionnelles, confessions religieuses, les ONGs et programmes, organisations communautaires de base, etc.) joue un rôle capital dans l'enclenchement du processus de développement. Associée aux structures locales de gestion, elle constitue un élément clé de la gouvernance.

Dans cette optique, la mise en œuvre et le suivi du DSNCRP devront se faire dans une perspective de planification participative intégrée avec accent sur l'effort national de manière à responsabiliser les haïtiennes et les haïtiens face aux problèmes du pays.

### ***2.6 Désignation des représentants au forum national***

Cet exercice, faute de consensus, entre les représentants des deux (2) régions du département (Haut et Bas Plateau) et avec l'imminence de la pluie pouvant empêcher leur retour chez eux, n'a pu se réaliser.

### **III. TROISIEME PARTIE : LES ANNEXES**

- Annexe 1 : Répartition du nombre de participants par catégorie**
- Annexe 2 : Distribution du nombre des représentants des Mairies et des CASECs**
- Annexes 3 : Distribution du nombre de participants par atelier**
- Annexe 4 : Rapport du groupe I (Diagnostic socio-économique)**
- Annexe 5 : Rapport du groupe II (Diagnostic de la pauvreté)**

## Annexe 1

### Répartition du nombre de participants par catégorie et par sexe

#### Répartition du nombre de participants par catégorie et par sexe

Catégorie	sexe		Total
	Homme	Femme	
Délégué	1		1
Vice Délégué	2	1	3
Sénateur	-	-	-
Député	-	-	-
Conseils Municipaux	20	3	23
CASECs	41	1	42
Directions Départementales	8	1	9
Organismes Autonomes	2	-	2
Associations socio-professionnelles	1	-	1
Organisations de Base	28	12	40
ONG	8	-	8
Autres	9	2	11
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>20</b>	<b>140</b>

#### Il convient de noter que :

- 80 % des personnes invitées ont pris part à l'atelier. Les communes les plus fortement représentées sont Hinche (lieu de l'atelier), Thomassique et Maïssade à cause de leur proximité et de l'état acceptable des tronçons routiers qui les relient à Hinche. Les communes à faible représentation sont Lascahobas (3.57 %) et Cerca Carvajal (2.80 %).
- La majorité des parties prenantes associées à l'élaboration du DSNCRP ont pris part à l'atelier ;
- Les Mairies, les CASECs et les organisations communautaires de base (OCB) ont fait preuve de citoyenneté active.

## Annexe 2

### Distribution du nombre des représentants des Mairies et des CASECs

#### La représentation des Mairies et CASECs par Commune

COMMUNE	Nombre représentants Mairie	Nombre représentants des CASECs
Hinche	1 / 3	4 / 4
Thomonde	2 / 3	5
Maïssade	3 / 3	5
Cerca Cavajal	- / 3	1 / 4
Cerca-la-Source	1 / 3	3 / 4
Thomassique	3 / 3	4 / 4
Mirebalais	3 / 3	4 / 4
Saut d'Eau	3 / 3	4 / 4
Boucan Carré	3 / 3	3 / 3
Lascahobas	1 / 3	3 / 3
Belladère	3 / 3	3 / 3
Savanette	---	4
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>42</b>

*On constate que :*

- Tous les CASECs ont fait totale présence aux deux (2) jours de l'atelier ;
- Les Cartels Municipaux de Cerca Cavajal et Savanette n'ont pas répondu à l'invitation de la DDC-MPCE.

## Annexe 3

### Distribution du nombre de participants par atelier

<b>TABLEAU III : Répartition du nombre de participants par atelier</b>	
<b>GROUPE A :</b>	<b><i>Diagnostic Socio-économique Départemental</i></b>
A-1	Contraintes au développement : 12
A-2	Atouts et potentialités : 8
A-3	Axes d'interventions prioritaires : 13
A-4	Actions prioritaires : 13
<b>TOTAL A</b>	<b>46</b>
<b>GROUPE B</b>	<b><i>Diagnostic sur la pauvreté</i></b>
B-1	Accès aux soins de santé : 23
B-2	Accès à l'éducation : 26
B-3	Accès à l'eau potable : 17
B-4	Accès aux services d'assainissement : 15
<b>TOTAL B</b>	<b>81</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>127</b>

Il convient de faire remarquer que :

- 90% des personnes présentes ont pris part aux ateliers de réflexions participatives ;
- Les ateliers ayant rassemblés le plus de participants sont : « accès à l'éducation » (20.5%), «accès à l'eau potable» (13.4%). Ce qui traduit que ces secteurs, en dehors du transport routier, représente les plus grands foyers de préoccupations de la population du Centre.

## **Annexe 4**

### **Rapport du groupe I**

#### **DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DEPARTEMENTAL**

L'auto-diagnostic et les résultats des travaux de l'atelier ont permis de dégager les inconvénients, les principaux atouts et avantages qui caractérisent le statut social et économique du département.

#### **A.- LES PRINCIPALES CONTRAINTES**

A l'issue de l'analyse de l'état des lieux réalisée dans la première journée de la rencontre départementale et des réflexions participatives qui s'en suivirent, un certain nombre de contraintes paralysant le développement du département au niveau urbain et rural furent inventoriées par la population et quelques responsables d'organismes privés et publics. Ces éléments contraignants touchent principalement les domaines de production, de commerce et d'équipements socio-économique et communautaire, etc...

#### **Les contraintes en matière de production**

Le département du Centre est une région agricole où toutes les autres activités se trouvent liées au développement de l'agriculture. Mais, la production agricole est caractérisée par une régression marquée par le manque d'investissements enregistré dans ce secteur (au niveau infrastructure et financier). Cette carence touche la disponibilité en intrants, particulièrement les semences, les outils, les pesticides, les engrais. Aucune institution spécialisée dans la commercialisation de ces produits n'est encore établie de façon permanente dans le département. De plus, en raison de l'indisponibilité de crédit à ce secteur, les cultures de rente (canne à sucre, arachide, pois Congo, manioc) susceptibles de garantir un revenu appréciable aux agriculteurs sont peu exploitées.

L'exploitation des ressources fruitières est par ailleurs résumée à la commercialisation des fruits vers les grandes villes comme Port-au-Prince et le Cap. Les difficultés liées au transport (impraticabilité de la route nationale # 3), limitent considérablement ce commerce au point que les

activités de déboisement commencent à toucher les arbres fruitiers, surtout le manguier. Cependant, des efforts ont été entrepris en vue de l'amélioration de la production fruitière. Citons, à titre d'ensemble le DDR

Le département du Centre abonde en ressources hydriques (en particulier les eaux de surface), mais la sous-exploitation quasi générale de ces dernières constitue une limitation au développement des activités agricoles. Les six (6) périmètres identifiés ne suffisent pas à assurer une amélioration significative de la production. D'ailleurs, à la problématique qui touche les lacs collinaires en matière d'exploitation (faible capacité de stockage par rapport aux surfaces techniques) s'ajoute une insuffisance quantitative de retenues collinaires dans le département, en dépit de l'existence de certaines caractéristiques morphologiques et pédologiques appropriées à la construction de telles structures. Ces dernières sont considérées d'ailleurs comme des initiatives hautement bénéfiques pour l'environnement et la production agricole. Il faut néanmoins souligner les effets de l'érosion sur la productivité des terres, une érosion surtout favorisée par une morphologie de montagne et une intense activité de déboisement.

Le quasi totalité des travaux de labourage se fait à la houe et une faible proportion d'agriculteurs utilise la charrue. Car, celle-ci n'est pas accessible à tous les producteurs agricoles en raison de l'insuffisance de taureaux de trait dans la région. Les opérations de labourage deviennent ainsi plus problématiques à chaque campagne agricole à cause de la rareté de main-d'oeuvre que connaît la région depuis plus de deux décennies. Cette rareté s'est accrue au cours des cinq dernières années avec une fuite de la force active du département du Centre vers la République Dominicaine.

La régression sur le plan agricole s'explique par l'insuffisance où le manque d'organisation des structures de transformation touchant les cultures de manioc, de la canne à sucre. L'abandon de ces dernières au profit de plantations de maïs et de sorgho constitue autant d'impacts négatifs sur la production agricole et la situation socioéconomique de la population. Cette carence de structures de transformation touche également la production fruitière qui connaît d'ailleurs pas mal de difficultés en ce qui attrait à la commercialisation (transport, débouché).

L'élevage au niveau du Centre, quoique bénéficiant d'un avantage particulier en raison de l'envergure de trois de ses marchés à bestiaux (Merehil, La bastille, Hinche) est limité par l'irrégularité génotypique de son cheptel, constitué de germoplasmes variés venus de diverses régions du pays. Ainsi, le génotype zébu qui constituait, un quart de siècle auparavant, plus de la

moitié de son cheptel bovin tend à disparaître au profit de la souche créole (individus de petite taille et à indice de croissance très faible). A souligner cependant que les plus grandes contraintes aux activités d'élevage demeurent l'alimentation et le contrôle des épizooties. Toutefois, des inconvénients liés au vol de bétail et la prédation par les chiens ont été relatés. En effet, l'alimentation des bovins et des caprins essentiellement constituée de prairies naturelles se révèle très déficiente ; leur disponibilité est extrêmement faible en saison sèche. Cependant, l'élevage de porcs dont l'alimentation est constituée de céréales ou de sous produits de céréales est très faiblement pratiqué à cause du coût élevé des aliments qui ne sont d'ailleurs pas disponibles en tout temps. Les soins vétérinaires ne sont pas disponibles ou accessibles à volonté en raison d'une insuffisance de vétérinaires et aussi à cause d'une carence de pharmacies vétérinaires. Par ailleurs, les campagnes de vaccination généralement organisées sous les auspices du Ministère de l'Agriculture et exécutées par les vétérinaires issus de Groupements Santé Bête ne sont pas régulières. Ainsi, les pertes enregistrées sont énormes à chaque épidémie, en particulier le New Castle, le Charbon Bactérien et la Peste Porcine Classique.

Dans le domaine de l'artisanat, on dénote une carence d'activités produisant des biens d'art. Les seules entreprises inventoriées fonctionnent à petite échelle. Le développement de ce secteur est surtout limité par une carence d'artisans qualifiés et le manque de connaissance du marché. Par ailleurs, la faiblesse exprimée par le secteur touristique (jouant un rôle potentiel de marché et de stimulant) comme secteur d'appui, limite en quelque sorte le développement de l'artisanat.

### **Les contraintes en matière de commerce**

L'agriculture étant l'activité principale du département, la majorité des activités de commerce touche les produits agricoles. Les autres embranchements du secteur commercial (Hôtel, Restaurant, Café, PME), subissent également les conséquences de la faiblesse de la production agricole. En fait, la situation du secteur commercial est imputable à l'état du réseau routier et à la faiblesse des capitaux investis. Les problèmes d'alimentation en énergie électrique et la carence de personnel qualifié constituent également des obstacles au développement de ce secteur.

## **Les contraintes socio-économiques**

Au niveau socio-économique, le Centre souffre d'une carence d'équipements et de services de base qui influence le cadre de la vie des habitants. D'abord, les conditions de logement en raison de la précarité des habitats, le manque de latrines et, l'infestation des logements par des parasites (rats, blattes, fourmis, moustiques) favorisent une situation d'insalubrité qui influe sur la qualité de vie des habitants. Ensuite, l'inaccessibilité de certaines localités au niveau des sections communales et la faible couverture en eau potable, la carence de structures urbaines d'assainissement (drainage, gestion de déchets) traduisent un environnement insalubre avec des conséquences néfastes sur la santé publique.

Sur le plan sanitaire, le département souffre d'une carence visible d'infrastructures et de personnels de santé touchant les villes et les sections communales. Cette situation de déficience des services médicaux favorise un va-et-vient permanent des résidents du Haut Plateau dans les centres hospitaliers des communes avoisinantes (Zanmi La Santé de Cangé et hôpital Bienfaisance de Pignon). Et, cette fréquentation s'effectue dans des conditions pénibles de transport sur une route nationale impraticable.

En matière d'éducation, le département souffre d'une carence d'établissements primaires publics. Car, plus de 90 % des écoles inventoriées sont privées et le coût de l'écolage dépasse les capacités des parents qui pour la plupart deviennent « démotivés » ou acceptent à « se décapitaliser » pour assurer l'éducation des enfants. Au niveau des sections communales, la majorité des maîtres ne dispose pas de connaissances adéquates pour assurer la formation des enfants, ce qui influe sur la qualité de la formation. Dans certaines localités, les enfants doivent parcourir de longues distances à pieds en vue de fréquenter une école nationale. Ces conditions jugées épuisantes pour les enfants, affectent le rendement scolaire de ces derniers. De plus, l'insuffisance marquée de lycées favorise la déperdition scolaire et la décapitalisation des parents en vue de loger leurs enfants à la ville pour la poursuite des classes secondaires. Les grossesses précoces, la délinquance juvénile, la sous alimentation et l'abandon scolaire sont autant de conséquences qui découlent de cette contrainte. Pire encore, l'environnement même des écoles laisse à désirer : certaines sont couvertes de paille, d'autres ne le sont pas (interruption des cours en saison des pluies), une seule salle accueille 3 salles de classe (méthode anti-pédagogique). Les écoles nationales, quoique bien structurées ne disposent pas, dans de nombreux cas, de suffisamment de professeurs. Généralement, ils ont des

arriérés de salaire cumulés sur plusieurs mois ; ce qui démotive les maîtres ou du moins le programme académique n'est pas observé tout simplement.

En matière de sport et de loisir, le département est très mal doté. Les quelques espaces réservés aux activités sportives sont insuffisants et inadéquats. D'ailleurs, les sections communales n'en disposent même pas. Il n'existe pas vraiment d'espaces de détente et de loisir appropriés aux jeunes. Les night clubs et les pistes de danse se révèlent insuffisants, bien que leur accès est très limité aux jeunes à cause de leurs faibles moyens économiques. Dans cet ordre d'idée, il convient de faire ressortir le problème de l'emploi qui affecte toutes les composantes de la population. Cette situation affecte d'autant plus les sections communales qui assistent impuissantes à la fuite de leur force de travail en République Dominicaine à la recherche d'un mieux être, comme on dit en créole « Chèche lavi miyò ».

### **Autres contraintes :**

Dans les sections communales situées le long de la frontière Haitiano-Dominicaine et principalement dans les localités de Source Rouge (Savanette), Boc Banic (Thomassique), La Haye (Lascahobas) et Tilory (Cerca La Source), on enregistre des cas de vol du gros bétail et leur vente en République Dominicaine. Ces zones sont les lieux de diverses transactions illicites, qui ont augmentées depuis l'inexistence de structure de police dans ces localités. Par ailleurs, ce sont des endroits où on pratique également une forme de contrebande innocente en raison de l'absence de structures douanières.

Parallèlement à cet appauvrissement en capitaux et en infrastructures, se fait sentir une faiblesse de plus en plus évidente des institutions départementales et locales démunies d'un pouvoir réel de décisions, de moyens financiers, de personnels et d'équipements adéquats. Cette situation n'est pas de nature à favoriser les interventions en matière de lutte contre la pauvreté.

De plus, les responsables locaux (Mairies, CASECs, ...) devant le flou et le vide institutionnel et compte tenu du poids des habitudes acquises, sont amenées à s'écarter souvent de leurs responsabilités.

## **B- LES ATOUTS ET POTENTIALITES**

Le département du Centre, malgré la carence visible des infrastructures socio-économiques, présente un certain nombre d'avantages et de potentiels d'ordre naturel (ressources au niveau du sol, du sous-sol et de l'hydrographie) et socio-économique (position de carrefour par rapport à différents ensembles de l'île d'Haïti, proximité de la frontière, route nationale # 3, taux d'occupation de l'espace et des filières économiques agricoles).

En tout premier lieu, la route nationale # 3 qui le traverse, constitue un atout majeur pour les relations commerciales avec les autres départements limitrophes en particulier le Nord et le Nord-est. Cette position lui confère un statut de « carrefour » pour les transactions commerciales entre ces départements et l'extérieur (Rép. Dominicaine). Dans cette optique, le département bénéficie d'un autre avantage caractérisé par un marché dit de proximité où les échanges commerciaux (produits agricoles et d'élevage) peuvent facilement s'imbriquer dans le commerce transfrontalier.

Sur le plan agricole, le Centre dispose de vastes étendus de terres susceptibles d'augmenter la surface cultivée et par là augmenter la production locale. Ces terres vacantes, localisées au niveau des sections de Marmont, de la 4<sup>ème</sup> section de Hinche peuvent également contribuer au développement des activités d'élevage. Aussi, les diverses rivières et cours d'eau qui parcourent le département représentent un potentiel non négligeable pour l'irrigation et la production d'énergie. Citons entre autres : Guayamouc, Samana, Hinquitte, Juana, Fer-à-Cheval, La Thème, Onde Verte, etc. Par ailleurs, en matière de production agricole, ce département présente certaines potentialités liées au développement de quelques filières comme la mangue, le pois congo, le haricot, les citrus, le tamarin, la canne-à-sucre, le manioc, l'arachide et les légumes. Les filières non agricoles sont cependant représentées par les caprins, la pintade, l'argile, le guano et l'écotourisme.

Pour la « filière mangue », l'offre est abondante, même si l'écoulement se révèle difficile par rapport aux débouchés existants tant sur le plan local, régional et international. Toutefois, l'abondance et la diversité de cette ressource représentent un potentiel exploitable, moyennant la levée des contraintes dont elle est affectée.

**La filière « pois congo »** représente une ressource stratégiquement importante du point de vue économique en raison de la forte demande dominicaine qui influence favorablement le prix de vente sur les divers marchés de la région. Cultivé au niveau de toutes les aires agro-écologiques, le pois congo s'adapte bien en association avec d'autres cultures et convient parfaitement bien aux conditions du marché régional et transfrontalier.

Le haricot est cultivé en régime pluvieux (zones de montagne) et en régime irrigué (autour des périmètres d'irrigation et des lacs). Certaines zones du département sont reconnues pour leur production considérable de haricot, au point qu'elle est devenue au niveau des communes du Haut Plateau, un indicateur de richesse.

La culture du haricot représente une filière hautement économique du fait de la demande élevée en haricot à l'échelle régionale et nationale.

Les citrus présentent une caractéristique périssable qui les rendent moins adaptés à des circuits de commercialisation longs. Toutefois, l'existence et la distribution relativement bonne des citrus pourrait contribuer au développement économique du département, moyennant une intensification de la production et l'amélioration des principaux axes routiers de la région.

Le manioc est identifié comme une filière économique agricole d'importance pour les agriculteurs du Haut Plateau Central. La production de cassave dans ces régions fournit un revenu appréciable aux producteurs. Malgré le faible niveau de recherche qui caractérise les unités de transformation (cassaverie), le manioc représente une culture particulièrement rentable pour les exploitations agricoles de ces régions.

La « filière tamarin » présente un double avantage en ce sens où elle intervient dans la promotion des systèmes arboricoles (activités de reboisement) et l'établissement de plantations visant l'exportation des fruits en République Dominicaine. Les plantations de tamarin sont retrouvées au niveau de toutes les sections communales (Haut Plateau en particulier).

Le Département du Centre abonde en ressources hydriques qui profilent un potentiel d'irrigation élevé. Celui-ci favoriserait l'amélioration de la production agricole en particulier, les productions maraîchères, la culture de la canne à sucre et la production de bananes. Le nombre élevé de moulins à canne laisse comprendre un intérêt particulier pour la culture de la canne à sucre, probablement en raison de la valeur ajoutée générée par la production du sirop ou du rapadou (sucre amorphe).

En matière de développement de filières non économiques, la commune de Hinche recèle en carrières d'argiles retrouvées dans les zones de Sapaterre, de Los Palis. L'exploitation de ces ressources est faible et exécutée suivant des procédés archaïques. Mis à part ces ressources minières, le département dispose également de carrières de sable localisées dans le massif des montagnes noires, précisément au niveau du morne Bahicite (Marmont), Morne Michel (Lascahobas), etc.

Par ailleurs, on retrouve associé à l'argile du lignite. En se limitant à la zone exploitable (concentrée dans un secteur couvrant cinq cent quatre-vingt-dix (590) hectares), le tonnage total du lignite exploitable, dans des conditions satisfaisantes de rentabilité, serait de l'ordre de 11.7 millions de tonnes. Ainsi, une étude de factibilité serait nécessaire en vue de déterminer les conditions optimales d'exploitation de ce minerai en fonction de ses utilisations possibles (production d'électricité, briquettes...).

Grâce à sa position centrale par rapport au reste du pays, ce département constitue un « marché de passage » et peut ainsi profiter du développement touristique du pays comme point de transit des visiteurs se dirigeant ou revenant du Nord, de l'Ouest, de l'Artibonite et de la République Dominicaine. Outre le paysage panoramique que révèle le trajet Port-au-Prince / Hinche à travers les routes sinueuses du morne à cabris, les plaines de Mirebalais et de Thomonde, le détour mérite d'être fait pour visiter dans la ville de Saut-d'Eau aussi appelée Ville Bonheur, les chutes de Saut-d'Eau, lieu très prisé de pèlerinage et d'activités mystiques.

La ville de Hinche, en dehors de ses deux (2) cathédrales dont l'ancienne date du début des années 1500, ne présente pas de véritable attrait. Cependant, elle pourrait servir de point de départ

d'excursions vers des sites pittoresques tels que les chutes de Bassin Zim et Layaille, les grottes de Los Posos, Boucantis, Borok et la Voûte du Diable, la Zone Eau Carrée (confluents des rivières Guayamouc et Artibonite), etc.

Comme autre attrait, il faut mentionner les sources chaudes de Los Posos (section communale Acajou Brûlé # 1 de Cerca-la Source). Il s'agit de cinq (5) sources alignées le long d'une faille dont les eaux sont riches en chlorures alcalins et pauvres en bicarbonate de calcium. Les températures de ces sources varient entre 31° et 42°C.

Actuellement, leur débit est faible suite au déboisement de leur bassin versant. Cependant, jusqu'au début des années 70, des gens venaient de partout (du Sud et de l'Artibonite) pour s'y baigner. Cette activité contribuait à apporter un peu de revenus à la zone.

### **C.- AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION**

Les perspectives de croissance et de lutte contre la pauvreté passent essentiellement par la levée des contraintes majeures identifiées au chapitre précédent. Pour ce faire, sept (7) axes d'intervention ont été formulés au cours de l'atelier départemental participatif. Ils s'articulent autour de diverses actions touchant les secteurs politique, économique, commercial, socio-culturel, financier, éducatif, sanitaire et environnemental, ce sont :

1. l'établissement du réseau routier
2. la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des attraits naturels ;
3. l'exploitation des ressources en eau
4. l'amélioration des performances de l'agriculture
5. l'aménagement de la zone frontalière
6. l'amélioration de la desserte de la population en infrastructures, équipements et services de base, etc. ;
7. le renforcement des capacités locales de gestion

## Les activités prioritaires.-

Les actions à entreprendre dans le cadre de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants du Centre, sont orientées vers :

- 1) L'aménagement des principaux axes routiers, en particulier les tronçons Mirebalais – Hinche, Hinche – Cerca-la-Source – Frontière et Hinche – Pignon.
- 2) L'aménagement de la zone frontalière dans le sens d'une augmentation du niveau des services sociaux et techniques (santé, eau potable, électricité, etc.)
- 3) La structuration des services fournis par les institutions publiques d'appui au secteur agricole en vue de rendre accessibles aux producteurs les intrants agricoles et autres produits d'élevage et vétérinaire (boutique d'intrants agricoles, pharmacies vétérinaires).
- 4) La mise en place d'un programme d'assainissement comprenant la construction de latrines, la désinfestation des maisons et l'éducation écologique des habitants. Ce programme devrait comporter un volet appui à la construction de latrines familiales par le biais de projets de crédits spécifiques.
- 5) La mise en place d'un système d'incitation aux investissements dans le commerce au niveau des sections communales afin de favoriser aux habitants l'accès aux produits de première nécessité avec accent porté sur la création de magasins communautaires.
- 6) Amélioration de la desserte de la population rurale et urbaine en eau potable par le captage des sources pouvant être captées et l'agrandissement du réseau d'adduction d'eau potable des villes de Hinche, Boucan Carré et Savanette.
- 7) Réhabilitation de l'environnement par la mise en place de programmes de défense et de restauration des terres (mise en place de pépinières permanentes, mise en application des lois relatives à la protection de l'environnement), la protection des sources des lacs et des rivières et la formation des producteurs.
- 8) Mise en place de structures aptes à favoriser l'exploitation des sites naturels et des patrimoines existants à des fins touristiques (chutes d'eau, monument, etc.)
- 9) L'organisation des filières économiques comme l'élevage (au niveau de Hinche, Maïssade, Thomassique, Mirebalais), la culture de la canne à sucre (Maïssade, Mirebalais, Thomonde et Saut d'Eau), le manioc (Thomassique, Thomonde), l'arachide (Thomassique,

Lascahobas, Belladère) à partir d'études spécifiques et la mise en place de projets de promotion de ces filières englobant la production et la promotion des unités de transformation.

- 10) Promotion de l'artisanat par l'utilisation des carrières d'argile (maroquinerie, sculpture).
- 11) L'application du plan Directeur d'Urbanisme de la ville de Hinche qui définit les normes de construction, les modes d'habiter et les principes d'aménagement en fonction de la structure territoriale.
- 12) L'amélioration des services sanitaires en quantité et en qualité avec accent sur l'amélioration du fonctionnement des hôpitaux publics (Hinche, Mirebalais et Belladère). En d'autres termes, il faudra équiper les sections communales d'équipements sanitaires suffisants, capables de répondre aux besoins de la population rurale. En particulier, cette amélioration passe par l'augmentation de l'effectif des dispensaires, la formation d'agents de santé et l'éducation sanitaire de la population.
- 13) L'amélioration de la qualité de l'enseignement par l'augmentation des établissements primaires, secondaires et même universitaires. Cette amélioration vise aussi la formation des maîtres. De façon spécifique, il faudra penser à augmenter dans les sections communales l'effectif des écoles nationales au niveau primaire, construire un ou plusieurs lycées et mettre en place des écoles professionnelles et des facultés universitaires. Toutefois, l'augmentation de l'effectif des écoles est liée à l'augmentation de l'effectif des enseignants. Ces derniers doivent être suffisamment qualifiés en vue d'aboutir à l'amélioration effective de la qualité de l'enseignement.
- 14) La construction d'équipements socio communautaires de sport et de loisirs en vue de l'épanouissement des jeunes aussi bien dans la ville que dans les sections communales. En particulier, la construction de salles de spectacles, l'aménagement de parcs de jeux et de terrains de sport dans diverses disciplines.
- 15) La mise en place d'un programme d'exploitation des ressources hydriques à des fins d'irrigation et d'électrification, par l'utilisation des rivières Guayamouc, Hinquitte, Samana.
- 16) La construction de lacs collinaires à usage multiple (irrigation, aquaculture, abreuvement de bétail, écotourisme,...)

- 17) L'aménagement et le déplacement du site de l'aérodrome de Hinche. Selon le Plan Directeur d'urbanisme, cet aérodrome serait localisé au Nord-Ouest de la ville, sur l'habitation La Belle-Onde (8 Kilomètres de Hinche).
- 18) Création de conditions suffisantes à garantir la gouvernance locale, notamment en rendant fonctionnelles toutes les structures de collectivité prévues par la constitution de 1987 à savoir le Conseil Municipal, Délégué de Ville, CASEC, ASEC, Assemblée Municipale), en consolidant les structures existantes et en redéfinissant le rôle et les attributions du Conseil Municipal par rapport aux CASECs particulièrement au niveau de la gestion des biens.

## Annexe 5

### Rapport du groupe II (Diagnostic de la pauvreté)

#### RAPPORT DU DIAGNOSTIC DEPARTEMENTAL DE LA PAUVRETE (CENTRE)

Les deux jours de rencontre (31 mai, 1<sup>er</sup> juin 2007) des ateliers participatifs départementaux du Centre ont été marqués par trois (3) thèmes et trois exposés :

**1<sup>er</sup> Thème :** Présentation du document national de stratégie de croissance et de Réduction de la pauvreté (Max Mondésir)

**2<sup>ème</sup> Thème :** Diagnostic socio-économique départemental (Directeur Jean Romain CLERINE)

**3<sup>ème</sup> Thème :** (Diagnostic départemental de la pauvreté (Ing. Philippe DORVIL).  
Immédiatement après, les participants ont été invités à se regrouper pour réfléchir suivant leur préférence, sur les thèmes traités. Un groupe réfléchissait sur le diagnostic départemental de la pauvreté.

Chaque groupe était subdivisé en quatre sous-groupes.

Voici ceux du diagnostic départemental de la pauvreté :

- a) Accès aux soins de santé
- b) Accès à l'éducation
- c) Accès à l'eau potable
- d) Accès aux services d'assainissement

La pauvreté n'est pas un choix, c'est une conséquence, de l'absence quasi-totale des activités génératrices d'emplois et de revenus dont sont victimes les plus vulnérables. La majorité de la population active occupée du département du Centre (74,2% - IHSI / 2003)

travaille dans l'agriculture et la pêche d'où ils tirent leur pouvoir d'achat. Il arrive que ce pouvoir d'achat soit loin d'être acquis vu que cette agriculture est conditionnée par les fluctuations climatiques qui ne sont pas toujours favorables. D'où c'est l'agriculture de subsistance qui prévaut et qui n'arrive pas à dégager le pouvoir d'achat nécessaire pour les besoins fondamentaux. L'agriculture, activité principale, étant défailante, l'absence ou l'impossibilité de s'adonner ou de créer d'autres activités économiques parallèles, la majeure partie des gens qui s'y trouvent, marchent droit vers la pauvreté.

De plus, l'accès aux services publics de base (santé, éducation, eau courante, assainissement) est très précaire et les informations fournies par les participants à l'atelier départemental montrent que la situation est catastrophique car, non seulement ils sont insuffisants mais le plus souvent la qualité des services fournis laisse à désirer.

Les pages suivantes listent les principales démarches des participants.

### **Accès aux soins de santé**

Les discussions ont amené le sous-groupe santé à faire les propositions suivantes. :

- Réhabiliter les Centres de santé existant déjà dans les Communes, ainsi que les dispensaires.
- Fournir des équipements et nommer des personnels pour leur fonctionnement.
- Construire un Centre de santé, si cela ne peut, un dispensaire dans chaque Commune ou Section Communale.
- Rendre disponible les différents services en soin de santé.
- Construire un Hôpital dans tous les Centres Urbains.
- Nommer des médecins pour les services, des infirmières pour encadrement, des auxiliaires pour aide et des agents de santé pour un environnement plus sain.
- Former et recycler les sages-femmes et les répartir dans les dispensaires des sections communales.
- Construire des latrines familiales pour combattre les maladies (malaria typhoïde, diarrhée etc.) et créer un bon environnement.
- Positionner les Centres de santé et les dispensaires dans les zones spéciales pour réduire les distances et faciliter l'accès au plus grand nombre possible.
- Réhabiliter les Hôpitaux qui existent déjà.

- Fournir équipement et personnel pour les services.
- Instituer des Centres de Nutrition pour les familles qui ont des enfants mal nourris.
- Créer des infrastructures sanitaires pour loger les dispensaires ambulants
- Etendre les services de l'ONG, ZANMI LA SANTE dans toutes les Communes du département pour plus de motivation et de sensibilisation dans la prévention contre le SIDA.
- Encourager le planning Familial pour diminuer le taux de natalité.
- La zone de Montegrande (Hinche) nécessite un dispensaire actif en soins oculaires, car il y a beaucoup de cas de cécité (aveuglement) dans cet endroit.

### **Accès à l'éducation**

Cet atelier qui demande plus de précision dans la manière de distribuer les services a suggéré de :

- Augmenter le nombre d'écoles dans les Communes et dans les sections communales et créer là où il n'y en a pas.
- Construire des infrastructures scolaires pour loger et équiper les écoles sans abris.
- Réhabiliter ou reconstruire les établissements scolaires qui existaient déjà.
- Subventionner les écoles privées pour diminuer le coût des écolages.
- Nommer au moins un professeur par classe.
- Former et recycler les professeurs.
- Equiper les établissements.
- Subventionner les matériels de classe pour les enfants.
- Envisager un salaire raisonnable pour les professeurs et payer les à temps.
- Planifier un système de sécurité sociale fiable pour les professeurs
- Instituer des cantines scolaires dans les écoles.
- Planifier un programme national et établir un système de contrôle ferme et efficient.
- Etablir un système pour alphabétiser les personnes adultes.
- Construire des infrastructures pour loger les lycées
- Envisager un programme de 3<sup>e</sup> cycle au moins pour les sections communales.
- Construire un Centre professionnel polyvalent pour les jeunes qui ont laissé les classes avant le terminal.
- Implanter un Centre universitaire structuré pour le département.

- Construire des lycées de jeunes filles pour les encourager à fréquenter l'école
- Concevoir double vacation dans les institutions secondaires pour une plus grande capacité d'accueil.
- Réorganiser et restructurer les préscolaires qui représentent la base même de l'enseignement.
- Construire une école nationale à Saut-d'Eau

### **Accès aux services d'assainissement**

Considérant l'importance de l'environnement le sous-groupe d'assainissement a opiné de cette manière :

- Equiper les mairies et les services de TPTC dans les communes du département pour assurer la collecte des détritrus.
- Placer les poubelles aux coins des places et dans les zones d'activités économiques et commerciales pour combattre l'insalubrité.
- Construire des canalisations et adoquiner les rues.
- Construire des latrines familiales.
- Mettre en place un bon système d'éclairage.
- Couvrir les marchés publics.
- Construire des abattoirs
- Réhabiliter des places publiques
- Doter les Communes de matériels d'assainissement
- Reboisement et conservation de sol
- Construire des marchés publics
- Clôturer les cimetières et les entretenir
- Protéger l'environnement et sécuriser l'environnement

### **Accès à l'eau potable**

Comme nous le savons tous, l'eau est un élément indispensable ! La vie de l'homme. Son importance est tellement remarquable qu'on l'appelle « l'or bleu » . Comprenant ainsi la nécessité pour une population d'avoir accès à l'eau potable, cet atelier a fait ces requêtes.

- Capter les sources dans les communes, surtout à Saut d'Eau et Boucan Carré

- Construire des Citernes et forer des puits là où il n'y a pas de sources.
- Réhabiliter le système d'adduction d'eau de HINCHE et dans les autres Communes.
- Traiter les eaux dans les citernes et protéger les sources.
- Construire des réservoirs de très grande capacité dans les Zones de population dense jusqu'à 3000 gallons.

Construire, avec les sources captées, des systèmes d'adduction d'eau potable et des fontaines publiques dans les communes.